



Pôle Ressources
Assemblées

**CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 16 juillet 2020 (18h00)
Salle Montgolfier - Hôtel de ville**

Nombre de membres : 33
En exercice : 33
Présents : 29
Votants : 33
Convocation et affichage : 10/07/2020
Président de séance : Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance : Madame Stéphanie BARBATO-BARBE

Etaient présents : Simon PLENET, Maryanne BOURDIN, Michel SEVENIER, Edith MANTELIN, Clément CHAPEL, Jérémy FRAYSSE, Assia BAÏBEN, Antoine MARTINEZ, Danielle MAGAND, Aurélien HERRERO, Gracinda HERNANDEZ, Patrick SAIGNE, Bernard CHAMPANHET, Marc-Antoine QUENETTE, Nadège COUZON, Pascal PAILHA, Sophal LIM, Jamal NAJI, Claudie COSTE, Denis NEIME, Jérôme DOZANCE, Stéphanie BARBATO-BARBE, François CHAUVIN, Romain EVRARD, Juanita GARDIER, Catherine MICHALON, Catherine MOINE, Eric PLAGNAT, Lokman ÜNLÜ.

Pouvoirs : Frédéric GONDRAND (pouvoir à Romain EVRARD), Laura MARTINS PEIXOTO (pouvoir à Simon PLENET), Antoinette SCHERER (pouvoir à Michel SEVENIER), Cyrielle BAYON (pouvoir à Stéphanie BARBATO-BARBE).

**CM-2020-140 - EDUCATION JEUNESSE - CULTURE - ATTRIBUTION DE
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DU SECTEUR CULTURE - RÉPARTITION
DE L'ENVELOPPE - EXERCICE 2020**

Rapporteur : Madame Assia BAIBEN

Il appartient au Conseil municipal de fixer par délibération, pour l'exercice 2020, le montant des subventions allouées aux associations culturelles annonéennes.

Après le bilan annuel avec chaque association percevant une subvention municipale, la proposition est de maintenir globalement le niveau de financement pour chacune d'entre elles et concentrer un effort auprès de trois associations dont les projets annuels nécessitaient un soutien particulier :

- Les Amis de l'orgue du Temple : développement d'une seconde saison musicale annuelle avec une série de concerts mensuels,
- La Moustache et des Dentelles : une programmation d'actions et d'animations dans le centre ancien dont l'ouverture du nouveau lieu d'exposition « La Boulangerie »,
- L'Ensemble harmonique d'Annonay : co-organisateur du projet participatif « Les Sourds Doués » en partenariat avec le Conservatoire à rayonnement communal et la saison des spectacles « En Scènes ».

Il est donc proposé de procéder aux attributions telles qu'elles ressortent dans le tableau suivant :

Associations	Montant 2020
Amis de l'orgue du Temple	700,00 €
Batterie fanfare	1 500,00 €

Chorale Mélodie	200,00 €
Chœur impromptu	200,00 €
Ensemble harmonique	4 300,00 €
Espace 3A	300,00 €
Groupement philatélique (GPRA)	100,00 €
La Moustache et des Dentelles	700,00 €
Science pour tous	500,00 €
Théâtre d'en face	800,00 €
TOTAL	9 300,00 €

VU l'avis favorable de la commission développement humain et solidarités du 7 juillet 2020

VU l'avis favorable de la commission finances, ressources humaines et administration générale du 8 juillet 2020

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

PROCEDE pour l'exercice 2020 aux attributions de subvention aux associations du secteur « Culture » telles qu'elles ressortent du tableau ci-dessus,

DECIDE le versement, au titre de l'exercice budgétaire 2020, desdites subventions,

PRECISE que les crédits budgétaires correspondant sont inscrits au budget principal de l'exercice 2020 « Subventions à diverses associations »,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le charge de toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait à Annonay le : 23/07/20
 Affiché le : 23/07/20
 Transmis en sous-préfecture le : 23/07/20

